



La Lettre d'Alertes

Janvier 2018
n° 48

ÉDITORIAL

En ce début d'année 2018, nous ne pouvons que relancer les remarques de notre conférence de presse du 20/9/2017 sur la situation des Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (cf. notre lettre d'octobre 2017).

Nous avons passé trop de temps à alerter, informer, faire des propositions aux élu-e-s, locaux, départementaux et nationaux.

Aujourd'hui nous nous alarmons plus que jamais sur le sort réservé aux résidents de structures accueillant des personnes âgées dépendantes.

Faut-il rappeler :

- Les manifestations récentes du personnel des EHPAD et les grèves déclenchées en 2017.
- Les conclusions de la « mission flash » du 3 août 2017 qui entraînent de nouveaux travaux parlementaires, qui doivent aboutir en février 2018. « Des conditions de travail particulièrement préoccupantes » relève Monique Iborra députée de Haute Garonne et « la nécessité de définir un taux minimal d'encadrement ».
- Les directeurs d'EHPAD réclament 8 à 9 personnes pour 10 résidents, la moyenne est aujourd'hui de 6 personnes. « Les retards français font que notre pays accompagne insuffisamment bien ses aînés » si-gnent Pascal Champvert et Romain Gizolme dans leur communiqué avec L'AD-PA et en appellent de nouveau au Président de la République afin qu'il prenne les arbitrages indispensables et urgents.

Doit-on évoquer ici les interventions récentes de familles sur les ondes (radio, télévision) avec des paroles émouvantes en évoquant leurs parents et leur vie en établissement :

« maltraitance institutionnelle, infantilisation »
« journées interminables » par manque de temps et de personnel.

- Les personnes âgées très dépendantes sont de plus en plus nombreuses. « Il faut accompagner la fin de vie avec douceur et bienveillance. Beaucoup de familles pleines de culpabilité n'osent pas s'exprimer ».

ALERTES milite : pour faciliter le droit au choix, pour soutenir le droit au risque pour que chacune quel que soit son lieu de vie puisse vieillir dignement et rester citoyen-ne à part entière, ce qui exige une démarche centrée sur la personne pouvant décider elle-même du sens à donner à sa vie. C'est du vivre ensemble qu'il s'agit. (extrait du MANIFESTE d'Alertes). Accompagnons fermement notre « commission établissements » dans ses propositions !

Jacqueline CHAPUIS, Présidente d'Alertes

LETTRE ENVOYÉE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Grenoble le 25.10.2017

Monsieur le Président de la République,

Nous vous écrivons au nom de l'association « Alertes », association qui regroupe les différents acteurs du secteur gérontologique à titre individuel ou associatif et qui, au regard des défis majeurs que sont le vieillissement et l'évolution des modes de vie de la société, relève le défi de son manifeste :

« ALERTES considère toute personne âgée, quelle que soit sa situation physique, sociale ou psychologique comme une personne avec tous les droits afférents à la personne ».

C'est à ce titre qu'Alertes a organisé échanges, manifestations, pétitions et rencontres avec les pouvoirs publics en particulier en ce qui concerne la situation dans les EHPAD.

C'est pourquoi nous avons pris connaissance avec un grand intérêt de la lettre que vous ont adressée l'ensemble des grandes organisations syndicales et l'association des directeurs d'établissements.

Nous partageons largement l'analyse qui y est faite de la situation des professionnels et des personnes âgées, tout particulièrement :

« La France a accumulé un grand retard dans l'aide aux personnes âgées, tant à domicile qu'en établissement. Malgré les évolutions du secteur depuis 20 ans, la situation reste extrêmement tendue au regard des besoins et attentes de plus en plus nombreuses des personnes âgées. Ces dernières entrent en établissement avec des handicaps physiques et psychiques de plus en plus importants, auxquels s'ajoutent parfois des pathologies psychiatriques pour lesquelles les personnels ne sont pas préparés. Les personnes âgées sont insuffisamment accompagnées dans les actes de la vie quotidienne, les familles s'épuisent et les professionnels sont au bord de la rupture.

Les financements n'ont pas suivi l'augmentation du nombre de personnes âgées et de récentes statistiques de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie font état d'une situation alarmante quant aux conditions de travail à domicile comme en établissements (indice de fréquence des accidents du travail 3 fois plus important que la moyenne, sinistralité augmentant de 45 % en 10 ans quand elle diminue dans les autres secteurs). A domicile, la crise structurelle du financement pèse lourdement sur les conditions de travail des salariés dont beaucoup sont contraints au temps partiel avec des interventions de plus en plus courtes et à des rémunérations insuffisantes. »

C'est pour les mêmes raisons que nous avons apprécié les conclusions de la « mission flash » de Madame la députée Monique IBORRA et les constats sévères qu'elle fait, après investigation, de la situation des EHPAD.

Monsieur le Président de la République, nous espérons que vous répondrez rapidement à la sollicitation qui vous est faite par les signataires de la lettre d'un rendez-vous auprès de vous, afin de vous alerter et vous présenter leurs propositions pour l'amélioration de l'accompagnement des personnes âgées, propositions que nous soutenons.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Jacqueline CHAPUIS - Présidente de l'association
ALERTES
P/O Jean Giard - Président Fondateur

Monsieur le Président
SMTC - 3 rue Malakoff
38000 GRENOBLE

Eybens, le 12 juillet 2017

Objet : nouvelle tarification

Monsieur le Président,

Alertes est une association dont l'article deux de ses statuts précise « *qu'elle a pour but une meilleure qualité de vie des personnes âgées, que ce soit au domicile ou en établissement, en intégrant dans ses propositions le phénomène historiquement inédit du vieillissement de la population* ». Son originalité tient en ce qu'elle a dès sa création regroupée de nombreux acteurs intervenant en gérontologie à titre personnel ou institutionnel.

Alertes a été l'une des associations les plus actives en faveur de la gratuité pour les personnes âgées.

Suite à la publication dans la presse des décisions de votre Conseil d'administration concernant les tarifs 2017-2018, de nombreux adhérents nous ont interpellés pour nous faire part à la fois de leur désaccord, de leur mécontentement voire de leur colère ou pour le moins de leur incompréhension.

Evidemment l'augmentation de 278% pour les plus de 75 ans, au moment où il leur est imposé une augmentation de la CSG, le blocage des pensions et retraites, est considéré comme particulièrement injustifié.

Mais ce qui a le plus retenu l'attention, c'est l'argumentation utilisée pour justifier cette augmentation. « *Plus on progresse dans l'âge, plus on a des revenus moyens élevés. Les plus âgés sont ceux qui ont les revenus moyens les plus élevés. Si on voulait vraiment la justice sociale, c'est eux qu'on ferait payer le plus cher* » à croire qu'il en est parmi les membres de votre C.A. qui souhaitent la guerre des âges.

Certes comme le dit le rapport sur les inégalités en France 2017 : «le niveau de vie progresse avec l'âge, puis décroît légèrement après 70 ans...Phénomène nouveau : la baisse du niveau de vie avec l'âge ne se produit plus en moyenne entre 60 et 69 ans, mais entre 70 et 79 ans» Ce rapport précise : « les plus âgés sont dans une situation particulière qu'il faut prendre en compte : il est très peu probable que leur situation évolue, alors que les plus jeunes peuvent toujours espérer un avenir meilleur ».

Quant au patrimoine, on peut être propriétaire et pauvre... Le rapport cité précise : «*le patrimoine médian net des anciens cadres supérieurs et professions libérales est de 396000 euros, 2,7 fois plus que celui du reste des salariés retraités (145000 euros). Le dixième des retraités le moins fortuné n'a après une vie entière de travail pas plus de 3800 euros de patrimoine au maximum.* »

Enfin nous attirons votre attention sur un phénomène que votre décision ne fera qu'accentuer : celui de l'isolement social de très nombreuses personnes âgées avec les conséquences que cela entraîne au niveau de la santé, du vivre ensemble, de l'exercice de la citoyenneté, et d'une baisse prévisible des recettes pour le SMTC. C'est pourquoi notre association soutient le dispositif Monalisa.

Nous aimerions vous entretenir des conséquences de votre décision. Nous sommes particulièrement préoccupés par le nécessaire rapprochement entre générations en faveur duquel nous prenons de nombreuses initiatives. Jeunes et vieux, nous sommes embarqués dans le même bateau. Plutôt que de nous dresser les uns contre les autres, nous sommes à la recherche de tout ce qui peut nous unir. . .

Nous sommes à votre disposition, et vous assurons, Monsieur le Président, de notre haute considération.

Pour la Présidente Jacqueline CHAPUIS
Le Président Fondateur Jean GIARD

La réponse du SMTC : <http://alertes38.org/wp-content/uploads/2017/07/Courrier-SMTC-R%C3%A9ponse-Alertes.pdf>

La commission « Intergénération/cafés des âges »

Depuis notre Assemblée Générale en juin dernier, l'action « intergé » s'est poursuivie avec différents Cafés des Ages, mais aussi avec notre présence au CA de DIGI, à l'association Pays' âges, café social pour les retraités immigrés, et à Accord' âges à St Egrève, pour la préparation du troisième film consacré à la « Transmission » qui sera présenté en juin prochain (interview de témoignages).

Du côté des **Cafés des Ages**, le lycée Bordier nous a accueilli en juin, pour une deuxième édition qui a réuni une centaine de participants, élèves, personnes âgées du quartier des Alpains, et enseignants.

Cet automne nous avons tenu le douzième café, à Eybens dans le cadre de la Semaine Bleue, avec le Centre de loisirs et de culture (CLC), l'Office Municipal des Retraités de la commune (L'OMR) et avec la participation de Mme le maire.

Un débat autour de la discrimination s'est déroulé en présence d'une personne en situation de handicap qui a apporté son témoignage ; les enfants du centre de loisirs avaient préparé un questionnaire pertinent (voir l'article du DL du 14 octobre dernier).

A Roussillon nous en sommes au quatrième café, dont l'originalité est qu'il se déroule en milieu scolaire à la Cafétaria au Lycée de l'Edit, avec la complicité bienveillante des enseignants de philo, de français, de musique et d'histoire-géo pour le collège. Les prochains cafés auront lieu en février sur le thème " **du rêve et travail**" à partir de plusieurs classes de troisième qui explorent ce thème avec des textes littéraires et une troupe de théâtre qui finalisera le travail avec un spectacle et aussi le résultat d'un nouveau concours de textes « intergé » dont les récompenses seront annoncées en juin 2018.

A l'Isle d'Abeau un second café a eu lieu sur le thème de « **l'école hier et aujourd'hui** », avec une cinquantaine de participants, enfants et personnes âgées qui ont dialogué autour de tables rondes pour évoquer leurs souvenirs, avec le support d'une expo sur « *l'école autrefois* », avec des photos de classes d'hier, avec les blouses et les uniformes ... des années 50.

Nos différents cafés nous rappellent l'importance du LIEN social entre les générations, et d'un LIEU de dialogue et d'échanges indispensables, instances à développer et à renouveler en permanence.

Le contexte particulier qui est le nôtre, est celui où les générations du temps présent vivent selon des temporalités, et des spécificités culturelles, avec des stéréotypes entretenus en permanence par les médias : guerre des âges, incommunicabilité entre générations ... qui constituent des obstacles aux échanges entre les différentes générations.

La commission « Intergé », à laquelle tous les membres d'Alertes sont conviés, se réunira en janvier prochain : le thème « Le Pacte Intergénérationnel » à mettre en œuvre.



La commission « Etablissements »

Dans sa réunion du 9/11/2017, notre commission a été de nouveau confrontée à la situation très souvent difficile et parfois dramatique que vivent les divers Etablissements accueillant des Personnes Agées.

C'est une situation générale qui se traduit dans les grèves touchant de nombreux EHPAD, les motions des syndicats concernés, qui est reprise dans des journaux dont le Monde ou Libération, qui ne font que conforter le ressenti de nos militants.

Le Gouvernement en est conscient puisqu'il a mis en place une « Mission flash » présidée par la députée Monique Iborra : elle a établi un constat sévère de l'état des établissements et a rendu un certain nombre de propositions à notre avis insuffisantes et, en tout cas, pas à la hauteur du constat établi.

Mais si on veut des résultats rapides et probants, ne faut-il pas participer aux actions qui se mettent en place ?

C'est pourquoi la Commission propose au CA du 4/12/2017 qu'Alertes : devienne un élément moteur de ces démarches, prenne contact avec les organismes concernés par la vie de ces établissements : Associations de Familles, Associations et Syndicats d'actifs et de retraités, organismes gestionnaires.

Pour envisager des actions à mener en commun qui pourraient être :

- *Des interventions auprès des élus et des pouvoirs publics.
- *Des interventions auprès des médias.
- *Des manifestations sur la voie publique dans des modalités définies en commun.

C'est ainsi qu'Alertes jouera le rôle de rassembleur déjà tenu en d'autres circonstances.

Ces propositions ont été votées et acceptées par le Conseil d'Administration du 4/12/2017

La commission « Domicile »

Madame, Monsieur

La commission logement de notre association doit se structurer. Afin de concrétiser la démarche, l'association propose à deux ou trois adhérents(tes) de rejoindre Alain Charré en vue de co-animer cette action. Ensemble, vous pourrez définir les orientations réalistes du groupe de travail autour de tous ces axes qui sont le ferment du bien vivre à domicile : aide à domicile, accompagnement, solitude, habitat intermédiaire (dit inclusif), restauration, vie sociale, domotique...

Cette commission verra le jour lorsque ce petit groupe sera constitué : indispensable à la mise en route du projet.

Nous attendons avec impatience votre engagement.

La Présidente d'Alertes

A paraître début janvier 2018

La nouvelle plaquette de la commission domicile
« La question de l'habitat quand on avance en âge »

LES ACTIVITES DES COMMISSIONS (suite)

La commission « Prévention Santé »

Contribution au Conseil Territorial de Santé de l'Isère

Le Conseil Territorial de Santé de l'Isère (CTS 38) prépare l'avis qu'il devra rendre au printemps sur « le Plan Régional de Santé 2 » (le PRS 2), en cours d'élaboration à l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes.

Le projet a été reporté en l'attente du nouveau texte gouvernemental sur la Stratégie Nationale de Santé que doit communiquer le ministère.

Le plan régional doit s'appuyer lui-même sur le Contrat d'Orientation Stratégique (COS) qui définit les orientations à 10 ans des axes de santé régionaux.

Outre le Conseil territorial, Alertes en tant que représentant des personnes âgées, est présente dans les 2 commissions de travail qui œuvrent sur ce chantier : la « formation des usagers » et la commission « Santé Mentale ».

Ces deux structures poursuivent leur travail de diagnostic : activité rendue complexe par le manque d'informations émanant de tous les secteurs et qui amènent à multiplier les rencontres en quête d'informations.

*La « formation des usagers » trace les pistes sur lesquelles elle entend contribuer au PRS 2. En ce qui concerne les personnes âgées plusieurs orientations sont retenues qui touchent aux conséquences du développement de la chirurgie ambulatoire, de la politique du maintien à domicile, à l'accueil temporaire, à l'élaboration des parcours de santé et au respect des droits des usagers.

*La commission « Santé Mentale », qui s'inscrit dans les mêmes objectifs régionaux, rencontre des difficultés voisines pour le diagnostic qu'une future rencontre avec l'ARS 38 doit lever.

Précision ou rappel : le Plan Régional de Santé 2 vise toute la population.

*Y faire systématiquement entendre la voix des personnes âgées requiert une expertise.

*Si certains sujets nous sont familiers d'autres le sont moins.

L'appel aux compétences et connaissances des adhérents d'Alertes est renouvelé : Une commission « santé » doit être fixée pour Janvier ou début Février. Les adhérents seront informés.

LES VŒUX D'ALERTES

**L'association Alertes
vous convie à ses vœux
le Jeudi 18 Janvier 2018
à 17h30
à la Grange du Château
à Eybens
autour du verre de l'amitié**



Bulletin d'adhésion 2018 (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées
par l'Association **ALERTES**

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... E-mail.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :

15 euro (adhésion individuelle)

40 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

... **euro** (autre montant)

Fait le :

Signature :

Alertes

La Grange du Château 8, rue du Château
38320 Eybens

tél 04 76 24 08 63

Notre site internet

www.alertes38.org

Notre courriel

contact@alertes38.org



Partenaire

